



34, rue du Commandant Mouchotte 75699 PARIS Cedex 14
Tél. : +33(0)1 53 25 60 00 - Fax : +33(0)1 53 25 61 08

Monsieur Jean-Luc PERAT
Député du Nord
Conseil général du canton de Trélon
Permanence parlementaire
28 avenue de la Gare
59440 AVESNE SUR HELPE

M 10 10
M

LE PRÉSIDENT

Paris, le 12 OCT. 2010

Monsieur le Député,

Dans votre lettre du 8 septembre 2010, vous avez appelé mon attention sur l'avenir de la ligne directe Intercités Maubeuge – Saint-Quentin – Paris. Vous souhaitez son maintien afin d'éviter aux habitants de la Sambre-Avesnois désirant se rendre à Paris, une correspondance à Valenciennes ou Lille.

Je peux vous assurer qu'il n'existe actuellement aucun projet de suppression de cette ligne.

En décembre 2011, les horaires de la ligne seront entièrement revus avec la mise en place du cadencement. Cette démarche, pilotée par Réseau ferré de France, permettra d'avoir une desserte à intervalles réguliers et des horaires fixes de passage, apportant ainsi davantage de lisibilité pour les clients. L'offre devra répondre aux besoins des clients et des territoires en tenant compte de la fréquentation des trains, des contraintes techniques de la ligne et de ses performances économiques

Monsieur Pascal Reydet, directeur des lignes Intercités du grand bassin parisien nord (tél. : 03 22 82 93 80, pascal.reydet@sncf.fr), se tient à votre disposition pour échanger sur ces évolutions actuellement en cours d'étude.

En vous assurant de l'engagement de la SNCF pour offrir une desserte de qualité à ses clients de la Sambre-Avesnois, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.

Bien à vous.

Guillaume Peppy
Guillaume PEPY

R.V.
- h